

Budget—M. Gray

budget, les conservateurs prennent beaucoup plus qu'il ne donnent.

La hausse globale des impôts, qui atteint près de 5 milliards de dollars, dépasse de loin les crédits d'impôt accordés aux contribuables à faibles revenus et les avantages modestes, quoique utiles dans certains cas, offerts, par exemple, à la petite entreprise. En fait, ce budget poussera l'inflation de plus de 2 p. 100, réduira le produit national brut du Canada de plus de 1 p. 100 et fera monter le chômage d'environ 1 p. 100. Tout cela est exposé dans le document général publié par le gouvernement lui-même.

L'augmentation des prix de l'énergie et les hausses d'impôt prévues dans le budget coûteront aux Canadiens environ 5 milliards de dollars en 1980. Cela équivaut à une augmentation minimale de 14 p. 100 de l'impôt direct sur le revenu des particuliers. Imaginez le fardeau que cela représente pour les gens déjà surchargés par les taux d'intérêt élevés des conservateurs. Par suite de ce budget d'austérité des conservateurs, il est probable que le produit national brut réel du Canada baissera en 1980, pour la première fois depuis 26 ans.

Voyons rapidement l'incidence sur la famille canadienne moyenne des mesures prévues dans ce budget au chapitre du prix de l'énergie et de la taxe d'accise sur l'essence. Les hausses dans ce domaine ne seront pas compensées par le crédit d'impôt spécial ou toute autre disposition du budget. On me dit que l'augmentation qu'aura à subir la famille moyenne des provinces de l'Atlantique atteindra \$398. On me dit que l'augmentation qu'aura à subir une famille urbaine moyenne de l'Ontario dépassera \$400 et qu'une famille rurale moyenne dans une région de production laitière de l'Ontario aura à déboursier près de \$621 de plus. Pour une famille vivant d'une exploitation céréalrière au Manitoba, ce budget conservateur apportera des dépenses supplémentaires d'environ \$453.

Ce budget promet des moments difficiles aux Canadiens qui vont devoir payer plus d'impôts, car sous le couvert d'une politique d'autarcie énergétique, le gouvernement cherche à accroître ses recettes. La hausse du coût de l'énergie aggravera l'inflation et le chômage, car les sociétés canadiennes perdront le résultat de leurs efforts économiques en perdant les avantages que le faible coût de l'énergie leur donnait sur la concurrence.

Ce n'est pas la bonne façon d'élaborer la stratégie industrielle dont notre pays a besoin. C'est une tâche à laquelle nous nous sommes attelés, nous libéraux, et nous tenons à voir appliquer cette stratégie. Pour cela, il faut des programmes susceptibles de rendre l'économie plus productive et plus efficace. Il faut jouer les atouts que nous avons en main. Parmi ces atouts figurent nos réserves et notre potentiel énergétiques et le fait que, jusqu'à présent du moins, nos prix étaient nettement inférieurs aux prix internationaux. Mais ces programmes conservateurs vont faire disparaître dans une large mesure ces atouts dont nous disposons pour notre développement économique. Le gouvernement tente de façon déraisonnable d'aligner nos prix sur les prix internationaux.

Pour conclure, du moins pour ce soir, contrairement à ce que le ministre des Finances a tenté de dire au début de son exposé, je tiens à dire que ce budget ne vise pas la réalisation de notre potentiel. Il s'attaque au potentiel du Canada, il le limite. Le regretté R. B. Bennett serait fier de son nouveau ministre des Finances ce soir, mais je ne pense pas que la majorité des Canadiens, surtout ceux qui se situent au milieu ou au bas de l'échelle des revenus, seraient fiers du ministre ou du gouvernement conservateur. Ils voudront s'en débarrasser au plus tôt. Donc, pour se rendre à l'invitation du ministre des Finances, notre parti passera de l'autre côté de la Chambre beaucoup plus tôt que certains ne le pensent; il reprendra le pouvoir une fois de plus.

[Français]

Maintenant, monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par l'honorable député d'Ottawa-Carleton (M. Pepin),

Que le débat soit maintenant ajourné.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(Sur la motion de M. Gray, le débat est ajourné.)

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. CHRÉTIEN

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever une très importante question de privilège. Il s'est produit hier dans les médias ce que j'estime être une très sérieuse fuite au sujet du budget qui a été lu ce soir à la Chambre par le ministre des Finances (M. Crosbie). Je tiens à donner préavis au ministre des Finances et au premier ministre (M. Clark) que les députés de ce côté-ci de la Chambre considèrent qu'il s'agit là d'une question très importante et que le premier ministre devrait la traiter conformément à nos usages.

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que mon collègue vient de donner préavis d'une question de privilège. Ceci dit, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député de Saint-Maurice (M. Chrétien) a posé la question de privilège, c'est-à-dire qu'il a donné un avis de poser demain ou dans un prochain avenir une question de privilège en ce qui a trait à l'information donnée à l'avance relativement au budget présenté ce soir.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: La Chambre s'ajourne donc à 2 heures demain.

(Sur la motion de M. Baker (Nepean-Carleton), la séance est levée à 9 h 30.)